



LE Snec-CFTC REpond AU COMMUNIQUÉ DU "COLLÈGE EMPLOYEUR" CEPNL

Le Snec-CFTC, syndicat représentatif de la branche EPNL, a pris connaissance du communiqué de Pierre-Vincent GUÉRET, président du Collège employeur de la CEPNL. Daté du 22 septembre 2024, ce communiqué annonce que toutes les négociations non obligatoires sont unilatéralement suspendues et que l'intégralité du périmètre des négociations 2024-2025 sera revu.

Le collège employeur justifie sa décision par sa volonté de défendre le respect des Chefs d'établissement et "les fondements de l'institution".

C'est tout le dialogue social et le paritarisme de la branche qui s'en trouvent lourdement pénalisés. Cette décision porte d'ores et déjà préjudice aux 100 000 salariés de la branche, dignes de respect comme indiqué dans le communiqué.

Le Snec-CFTC assimile cette décision à de l'entrave syndicale et à une négation des principes mêmes du dialogue social.

Un collège employeur ne peut, en aucun cas, exiger l'allégeance préalable des organisations syndicales.

Le Snec-CFTC est attaché à la défense du caractère propre de l'Enseignement catholique, dans le respect du cadre légal. En revanche, le caractère propre n'est pas la condition de l'indépendance ni de la liberté de l'action syndicale. Les organisations de salariés qui siègent autour de la table des négociations tirent leur légitimité de la représentativité fixée selon la loi.

Nul ne doit faire pression sur les organisations syndicales représentatives, ni en écartant l'une ou l'autre, ni en bloquant les négociations.

Le Snec-CFTC demande la reprise immédiate de toutes les négociations conformément au calendrier prévu, en application de la loi et des textes conventionnels. Il est inacceptable que les salariés se retrouvent pris en otage et le Snec-CFTC prendra toutes mesures nécessaires, y compris judiciaires, pour faire respecter leurs droits et ceux de leurs représentants.

Le dialogue social doit rester l'essence même des relations paritaires.

Pantin, le 26 septembre 2024.

Véronique COTRELLE

Présidente